

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école Sans-Frontières

Lundi 5 octobre 2020

Par visioconférence Zoom, 19 h

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Annie Benoît

Catherine Harbour-Tremblay

Catherine Comeau

Emmanuelle Quiviger

Ismaïl Trad

Jacqueline Limon

Kathleen Chevalier-Ouellet

Dominique Doyon

Marie-Pier St-Louis

Mathieu Lacombe

Michèle Chouinard

Nathalie Tardif

Véronique Barrette

1. Ouverture de l'assemblée

2. Mot de bienvenue/Présentation des membres

Les membres du CÉ se présentent à tour de rôle. Il est mentionné que dans le contexte actuel de la pandémie, aucun membre de la communauté ne fait présentement partie du CÉ.

Catherine Comeau se propose pour prendre le mandat d'un an.

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire

Ismaïl Trad est désigné pour la présente réunion. Mathieu Lacombe se propose pour rédiger les PV pour le reste de l'année.

Proposition appuyée par Jacqueline Limon

4. Adoption de l'ordre du jour

Emmanuelle Quiviger propose l'adoption de l'ordre du jour.
La proposition est appuyée par Kathleen Chevalier-Ouellet.

5. Nouveautés au CÉ

L'adoption du projet de loi 40 présente des nouveautés en ce qui concerne les CÉ.

- Une formation obligatoire pour les nouveaux membres sera donnée prochainement.
- Le CÉ doit compter obligatoirement deux membres substitués. Pour obtenir le quorum, une majorité des membres doivent être présents, dont au moins trois parents.

Élection au CÉ et au sein du CÉ

Il est maintenant nécessaire d'élire trois parents chaque année pour assurer l'alternance des membres du CÉ.

Madame Barrette présente les fonctions associées aux rôles de président et de vice-président du CÉ.

Autres informations données au sujet du CÉ

- Un poste de vice-présidence est ajouté. La personne doit être élue par les membres du CÉ pour ce poste comme pour le poste à la présidence.
- Les documents doivent être acheminés deux jours avant les séances.
- Le CÉ peut maintenant donner son avis sur le bon fonctionnement de l'école à la direction à condition d'obtenir les deux tiers des votes.
- Le CÉ ne peut formuler d'avis sur la pédagogie ou l'attribution des classes.
- Le CÉ peut aussi donner son avis au Centre de service scolaire.
- Le CÉ pourra envoyer des messages aux parents.
- Une fois par année, le CÉ pourra consulter les élèves.
- Le CÉ pourra aussi créer de petits comités pour l'appuyer dans ses prises de décisions.
- Un membre du CÉ doit s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts.

6. Élections pour les postes suivants : présidence, vice-présidence et secrétaire

Marie-Pier St-Louis propose sa candidature à titre de présidente. Cette candidature est appuyée par Catherine Comeau.

Emmanuelle Quiviger propose sa candidature à titre de vice-présidente. Cette candidature est appuyée par Jacqueline Limon.

7. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2019

Suivis du procès-verbal

Le nom de Nathalie Beaulieu est ajouté dans la liste de présences.

Sondage sur l'application « HopHop » : Une compagnie offre un service qui permet aux parents de prévenir le service de garde de l'école peu avant leur arrivée afin que leurs enfants soient prêts à partir plus tôt. Les résultats du sondage auprès des parents à ce sujet sont très positifs. Madame Barrette et Michelle Chouinard étudieront la question ensemble.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Emmanuelle Quiviger, et la proposition est appuyée par Nathalie Tardif.

8. Régie interne

Les règles de régie interne du CÉ sont examinées par les membres. Le document de travail a été présenté et aucun vote n'est nécessaire sur ce document.

9. Calendrier des rencontres

Les membres du CÉ choisissent ensemble les dates des rencontres à venir. Les membres s'entendent aussi pour que les réunions commencent à 19 h tant qu'elles se feront par visioconférence. Les réunions se tiendront les soirs suivants :

- 30 novembre ;
- 4 février ;
- 29 mars ;
- 6 mai ;
- 14 juin.

La procédure pour accueillir des visiteurs aux rencontres sera modifiée.

Jacqueline Limon propose l'adoption du document, proposition appuyée par Catherine Arbour-Tremblay.

Mot de la déléguée au comité de parents

Une seule rencontre du comité s'est tenue cette année. À la suite de la formation des CDSSM, le comité de parents doit s'adapter et sa gouvernance est en transformation.

Le comité de parents a déposé un mémoire pour demander la gratuité du transport en commun dans les sorties.

Le nouveau comité exécutif, qui siègera au conseil d'administration du CA du CDSSM, a été élu.

Mot de l'O.P.P.

En contexte de Covid-19, la visite des parents est un enjeu délicat, donc certaines activités de l'OPP sont compromises.

Cette année encore, il est proposé d'inscrire l'école à la campagne « BoSapin », qui permet aux parents de l'école de soutenir l'OPP en achetant un sapin de Noël.

Cette proposition de Jacqueline Limon est appuyée par Catherine Comeau.

Mot de la présidente ou du président

Aucun mot de la présidente du CÉ pour cette séance.

Mot de la directrice

10. État de situation COVID

L'école essaie de maintenir les bulles-classes. Les enfants sont bien dans les bulles. Il n'y a pas encore eu de cas à Sans-Frontières, mais il y a eu des suspicions de cas. S'il y a un cas, tous les parents d'enfants de la classe concernée seront appelés et tous les parents recevront un courriel.

11. Services aux élèves

Presque tout le personnel est resté en poste.

En psychoéducation, l'anxiété et les habiletés sociales sont travaillées par Marie.

Alexandrine, l'orthopédagogue travaille entre autres la conscience phonologique au premier cycle et au préscolaire.

L'orthophoniste ne travaille pas en présence pour des raisons de santé.

Une psychologue travaille avec les quatre classes d'élèves TSA.

La TES, qui est en arrêt de travail, reviendra prochainement à l'école.

12. Les règles de vie

Les règles de l'année passée ont été adaptées pour inclure un code concernant les visioconférences.

13. Les mesures de sécurité

Des exercices d'évacuation et de confinement auront lieu prochainement.

Une discussion se tient sur la sécurité aux abords de l'école avec le chantier de construction de la nouvelle piscine et la nouvelle piste cyclable sur Bellechasse.

14. Consultation et résolution pour le PTRDI

L'école a maintenant le statut d'école transitoire, car les élèves de Sainte-Bibiane ont réintégré leur école.

Il n'y a pas de crise de locaux à Sans-Frontières.

L'acte d'établissement est lu et approuvé par le CÉ.

Mot du personnel

15. Service de garde

Les journées pédagogiques se tiendront toutes à l'école cette année.

16. Personnel enseignant

Il n'y aura pas de sorties cette année, mais les enseignants essaient d'amener la culture à l'école avec la visite d'un artiste, une vidéo musicale, une pièce de théâtre.

Divers

17. Photos scolaires

Les photographes ont semblé stressés par la question du respect des bulles et pressés. C'est la qualité des photos qui indiquera si l'école souhaite continuer à faire affaire avec la compagnie.

18. Halloween

Un parent souligne l'importance que la fête soit bien soulignée à l'école, car la collecte de bonbons pourrait être annulée.

Levée de l'assemblée

Cette proposition de Catherine Comeau est appuyée par Marie-Pier St-Louis.